

15 zones d'emploi aquitaines plus ou moins armées face aux mutations économiques

Olivier Diel, Jérôme Scarabello

Avant-propos

L'évolution rapide de la conjoncture de ces derniers mois montre l'importance de connaître la structure économique des territoires aquitains pour pouvoir les aider.

Ainsi, un diagnostic de leurs forces et faiblesses est nécessaire à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) pour lui permettre d'adapter localement ses politiques publiques.

L'objectif opérationnel est de permettre aux différents services de l'État en charge de l'accompagnement des entreprises ou des filières d'établir et de coordonner des stratégies d'intervention adaptées et de mettre ainsi en œuvre des politiques publiques au niveau des territoires. En effet, face aux mutations économiques plus ou moins rapides, les territoires n'ont pas tous les mêmes potentialités, spécificités ou fragilités. Ces mutations économiques relèvent d'un processus de traitement qui met en jeu quatre étapes distinctes et étroitement liées : l'anticipation, la prévention, le traitement et la redynamisation. Chaque étape mobilise des acteurs qui peuvent se nourrir de ce diagnostic et ainsi intensifier les effets des outils d'intervention.

Le découpage en zones d'emploi, redéfini récemment par le ministère de l'Emploi et l'Insee, constitue une partition du territoire adaptée aux diagnostics locaux et aux suivis des mutations économiques. Chacune de ces zones constitue en effet un territoire géographique relativement compact sur lequel la plupart des actifs résident et travaillent. La direction régionale de l'Insee et la Direccte d'Aquitaine se sont associées pour construire un processus de connaissance et d'analyse des territoires à cette échelle.

Les quinze zones d'emploi d'Aquitaine ont été analysées à travers différents indicateurs de situation, potentialité et spécialisation, puis comparées aux zones d'emploi de la France de province (hors Corse) qui leur sont le plus semblables.

Sommaire

<i>Synthèse : forces et faiblesses des zones d'emploi</i>	2
<i>Un diagnostic détaillé des zones d'emploi</i>	3
<i>Méthodologie : une approche par classe</i>	4
<i>Quatre zones d'emploi vulnérables : Villeneuve-sur-Lot, Bergerac, Libourne et Marmande</i>	6
<i>Des zones d'emploi fragiles, mais ayant un potentiel de développement : Pauillac et Sarlat-la-Canéda</i>	8
<i>Un territoire spécialisé au risque limité : Oloron-Sainte-Marie</i>	9
<i>Des zones attractives en situation favorable : Dax et La Teste-de-Buch</i>	10
<i>Des zones d'emploi d'agglomération intermédiaire : Agen, Mont-de-Marsan et Périgueux</i>	11
<i>Deux zones d'emploi de même nature, mais au dynamisme différent : Pau et Bayonne</i>	13
<i>La zone bordelaise bénéficie d'un réel potentiel</i>	15
<i>Tableau : Forces et faiblesses par zone d'emploi : une combinaison d'indicateurs</i>	17
<i>Bibliographie</i>	18
<i>Définitions</i>	19

Synthèse : forces et faiblesses des zones d'emploi

L'Aquitaine bénéficie toujours d'une excellente image, construite à partir des aménités traditionnelles (diversités paysagères, culturelles et patrimoniales, activités nautiques et de montagne, thermalisme...), mais elle doit faire face à des défis d'une importance stratégique. En 2009, le produit intérieur brut aquitain s'élève à 85,7 milliards d'euros courants. Il représente 4,6 % du PIB national, ce qui situe l'Aquitaine au sixième rang des régions métropolitaines. En volume, soit à prix constants, le PIB régional décroît de 1,7 % par rapport à 2008, pour une baisse de 2,6 % en France métropolitaine. Cette décroissance résulte principalement de la crise mondiale. L'Aquitaine a toutefois mieux résisté dans ce contexte difficile que la plupart des autres régions. En effet, elle est la région où la baisse du PIB est la plus faible. Suite à la crise financière et économique, l'Aquitaine n'échappe cependant pas à la forte montée du chômage observée ces derniers mois.

■ Des atouts en Aquitaine

La région dispose de nombreux atouts, en particulier d'une croissance démographique nettement soutenue et d'une économie diversifiée. Cette dernière offre des emplois dans les domaines touristique, agricole et agro-alimentaire, mais également dans certaines activités à très haute valeur ajoutée telles que l'aéronautique ou la vitrine que constitue le laser mégajoule du Barp. Les activités essentielles - commerce, services à la personne - dédiées à la satisfaction de la population résidente ou de passage dominant l'économie régionale et assurent des emplois non délocalisables. Malgré son dynamisme démographique, la population aquitaine est plus âgée que la population nationale, un quart des Aquitains ayant plus de 60 ans. Le tissu économique régional reste marqué par une modeste histoire industrielle et s'avère structuré par un réseau de petits établissements dont la taille même est un handicap en termes de compétitivité. Ces caractéristiques se retrouvent dans chacun des territoires de la région, de manière plus ou moins affirmée.

La région présente une morphologie hétérogène, partagée entre zones côtières et de montagne, territoires ruraux et urbains. Elle explique une partie des spécificités socio-économiques des territoires. Par construction, la zone d'emploi est un zonage adapté à l'analyse des forces et des faiblesses économiques des territoires aquitains.

■ Quatre territoires fragilisés

Quatre zones d'emploi voisines apparaissent fragiles. Situées aux frontières des trois départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, les zones de Libourne, Bergerac, Marmande et Villeneuve-sur-Lot s'inscrivent dans le couloir de la pauvreté révélé par l'analyse des allocataires du revenu de solidarité active (RSA). La population de ces zones est vieillissante et peu qualifiée et le taux de chômage particulièrement élevé. Villeneuve-sur-Lot est la zone la plus pénalisée de la région avec un taux de chômage atteignant 11,7 % fin 2011 et un revenu fiscal médian très faible de 15 300 euros par an et unité de consommation, inférieur de 2 700 euros à celui de l'Aquitaine. La zone d'emploi de Pauillac présente le taux de chômage le plus élevé de la région fin 2011 (11,8 % de la population active). Pourtant, son image de zone en profonde difficulté doit être relativisée par son dynamisme démographique. S'il est moindre que pour les zones littorales de Dax et La Teste-de-Buch, il reste supérieur à la moyenne régionale. En outre, la filière vitivinicole du Médoc et les retombées d'une activité touristique particulièrement développée lui assurent une réelle capacité de résistance.

La zone de Sarlat-la-Canéda, très orientée vers le tourisme, présente aussi de réelles potentialités de développement.

La zone d'Oloron-Sainte-Marie, relativement enclavée, est la zone la plus industrielle de la région. Les activités y sont concentrées dans peu de domaines, ce qui la rend plus exposée aux mutations économiques en cas de retournement de conjoncture. Le taux de chômage y est le plus faible de la région, 7,8 % fin 2011.

Les trois zones d'Agen, Mont-de-Marsan et Périgueux présentent une situation plutôt favorable même si ces territoires ont été relativement affectés par la crise économique avec la fermeture d'établissements industriels.

■ Bordeaux en demi-teinte

La zone d'emploi de Bordeaux qui couvre la majeure partie du département de la Gironde fait partie des zones d'emploi les plus dynamiques et compétitives de la France métropolitaine. Les activités y sont très diverses, depuis l'aéronautique jusqu'au secteur vitivinicole. Les grands projets structurants, comme la ligne à grande vitesse qui mettra Bordeaux à deux heures de Paris ou l'opération Bordeaux-Euratlantique, devraient la dynamiser. Néanmoins, la comparaison de la zone de Bordeaux avec celles des grandes métropoles est moins favorable. Le chômage y est plus élevé (9,6 % fin 2011) et les revenus d'activité moindres.

L'importante diversité des activités économiques apparaît comme l'enjeu économique premier de la zone. Elle semble rassurante en période de crise, amortissant les chocs, mais marque dans le même temps l'absence de véritables atouts. La faiblesse relative des emplois de cadres des fonctions métropolitaines ou celle de l'innovation en témoigne.

L'Aquitaine dispose enfin d'un nouvel atout dans le cadre du développement des réseaux de ville. Elle bénéficie de la présence de deux autres agglomérations de rang national, Pau et Bayonne, qui forment un bipôle à 200 km de la zone bordelaise. Ces trois zones d'emplois offrent des complémentarités économiques permettant d'accroître la visibilité internationale de l'Aquitaine.

Un diagnostic détaillé des zones d'emploi

L'Aquitaine, territoire vaste et hétérogène, ne se prête pas en soi à une étude de l'adaptation du territoire aux mutations économiques. Néanmoins, sa position géographique lui confère des atouts, en particulier dans le domaine touristique. Grâce à l'arrivée permanente de personnes d'autres régions, la population résidente continue d'augmenter à un rythme élevé, même si elle n'échappe pas au vieillissement constaté sur le territoire national. Ces tendances devraient se poursuivre dans les années à venir. Cette capacité à attirer des populations résidentes et touristiques constitue une opportunité de développement pour l'économie aquitaine, notamment pour sa sphère présentielle (cf. définition) par nature difficilement délocalisable. En dehors de certaines activités "vitrines", souvent à fortes image et valeur ajoutée (aéronautique, filière vitivinicole notamment), l'économie de l'Aquitaine est assez largement diversifiée.

De plus, la présence de la 7^e plus grande agglomération française peut contribuer à renforcer le positionnement de la région en matière d'emplois stratégiques des cadres des fonctions métropolitaines (cf. définition) et de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

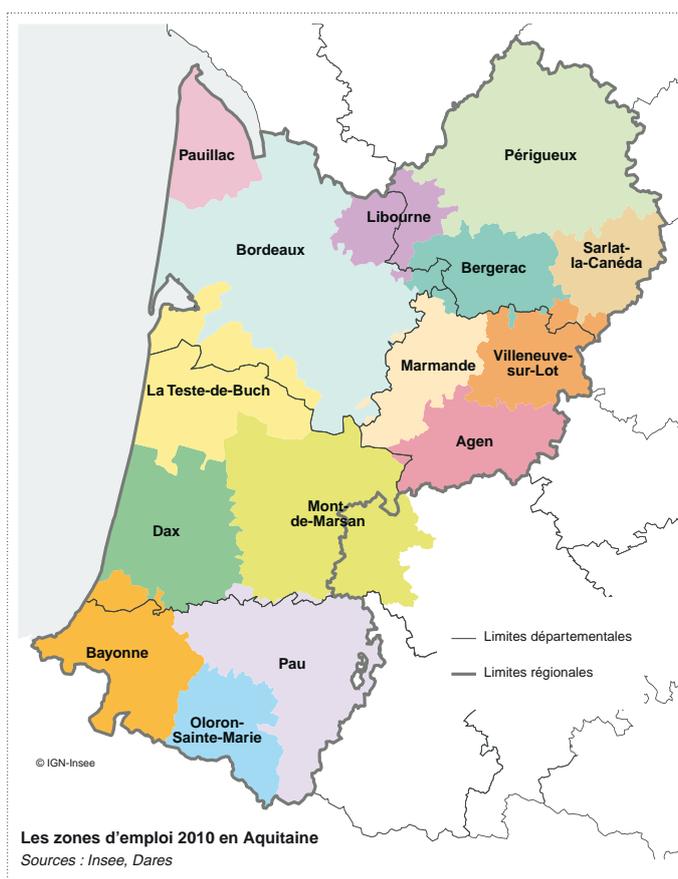
■ La zone d'emploi : un meilleur niveau d'appréciation

Pour prendre en compte la diversité des territoires et leur capacité variable d'adaptation aux mutations économiques, la zone d'emploi s'impose comme l'échelon géographique pertinent. C'est le territoire où résident et travaillent la plupart des actifs. C'est à cette échelle que les caractéristiques d'un territoire vont véritablement influencer sur sa plus ou moins grande capacité d'adaptation. En particulier, certaines spécialisations sectorielles, une concentration des emplois dans un petit nombre d'établissements ou au contraire une plus grande dispersion des emplois dans de nombreux secteurs et établissements vont constituer, suivant la conjoncture, autant de forces ou de faiblesses pour la zone d'emploi. Ainsi, l'accompagnement des territoires par des politiques publiques pourra se faire de manière bien plus ciblée.

Les zones d'emploi présentent un ensemble de caractéristiques communes propres à la région Aquitaine. La majorité d'entre elles profitent en effet d'un solde migratoire particulièrement favorable. De même, elles sont souvent attractives dans le domaine du tourisme. Le nombre de personnes en emploi a nettement augmenté de 1998 à 2008. Malgré tout, à l'image de la région, la plupart des zones d'emploi n'ont pas échappé à une forte hausse du chômage ces dernières années.

Au-delà de ces points communs, les zones d'emploi aquitaines sont de natures très diverses (urbaine, rurale, littorale, montagneuse, ...). Ces spécificités influent sur leur capacité à digérer les mutations économiques. En particulier, la zone d'emploi très étendue de Bordeaux comprend une agglomération fortement peuplée. Elle se différencie ainsi nettement de toutes les autres zones d'emploi de la région et ses particularités entraîneront, de fait, des réactions différentes face aux chocs conjoncturels.

Pour appréhender la situation socio-économique et les potentialités de développement propres à chaque zone, il est préférable de la situer dans un ensemble de territoires qui lui est comparable. Aussi une analyse des zones d'emploi de l'ensemble de la France de province (hors Corse) est réalisée pour regrouper celles qui possèdent les caractéristiques les plus proches en termes socio-économiques (cf. encadré méthodologique).



Méthodologie : une approche par classe

L'Aquitaine est une région hétérogène où se côtoient 15 zones d'emploi très différentes les unes des autres. Comparer ces zones à une moyenne régionale ou nationale ne permet pas de déterminer précisément quelles sont leurs caractéristiques propres.

Par exemple, la zone d'emploi de Bordeaux se différencie nettement de toutes les autres zones d'emploi de la région : c'est la zone la plus dense et la plus peuplée de la région, elle comprend une préfecture régionale, de nombreux étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur y habitent, etc. Comparer sa capacité de réaction face aux aléas économiques à celles des autres zones d'emploi d'Aquitaine, plus rurales et moins peuplées, aurait ainsi peu de sens. En revanche, que donnerait une comparaison de la zone bordelaise avec les autres grandes "zones préfectures régionales" de province ?

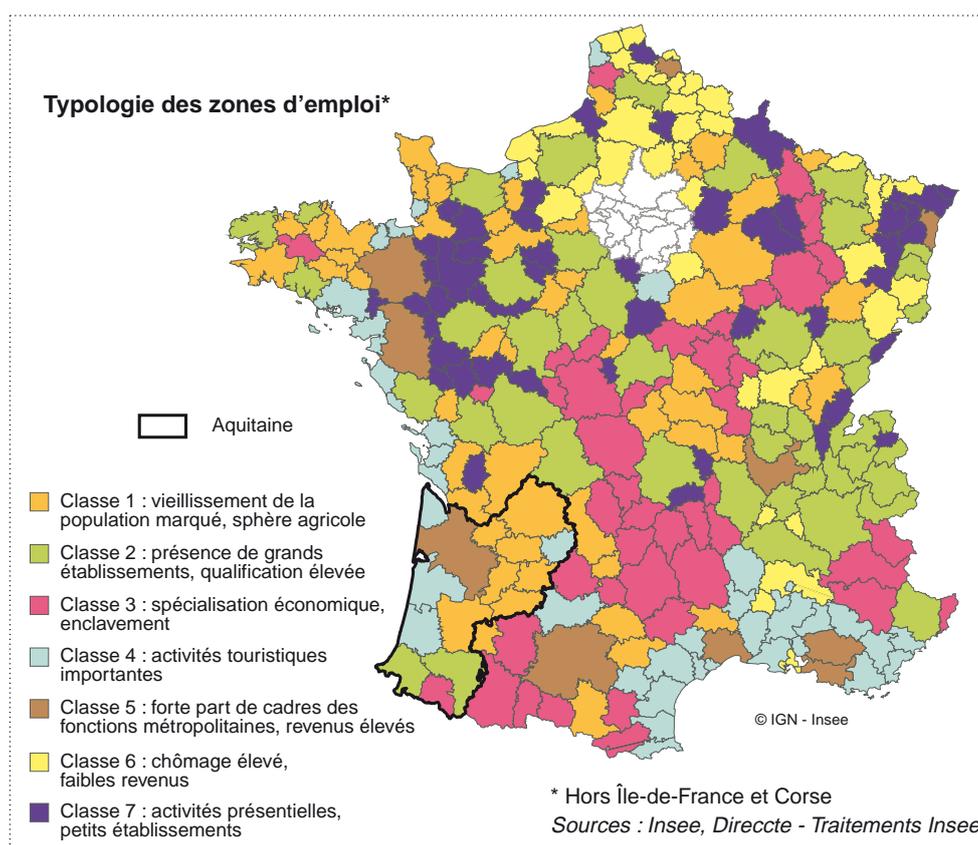
De même, comment comparer entre elles les zones d'emploi de Pauillac, zone littorale spécialisée dans la culture de la vigne (Médoc) et les activités touristiques et celle d'Oloron-Sainte-Marie, zone du piémont pyrénéen spécialisée dans l'industrie aéronautique et les industries agroalimentaires ?

Pour répondre à ces questions, l'ensemble des zones d'emploi françaises (hormis celles d'Île-de-France et de Corse retirées de l'analyse en raison de leurs très fortes spécificités) ont été réparties en sept classes. Chaque classe regroupe ainsi des zones d'emploi plus comparables en termes de densité de population, de type d'emploi et d'établissement... Cinq classes sont représentées dans la région.

Comparer les zones d'emploi à la moyenne de leur classe permet ainsi de mieux déterminer leur capacité propre de réaction aux mutations économiques. Cette capacité de réaction dépend tout autant de son niveau actuel de développement économique que de son potentiel de développement dans l'avenir. Or, ces deux types de caractéristiques ne vont pas toujours de pair. Une zone d'emploi peut être en difficulté, mais toutefois disposer d'atouts pour se développer. À l'inverse, une zone d'emploi peut ne pas être menacée à court terme, mais présenter des risques à plus long terme.

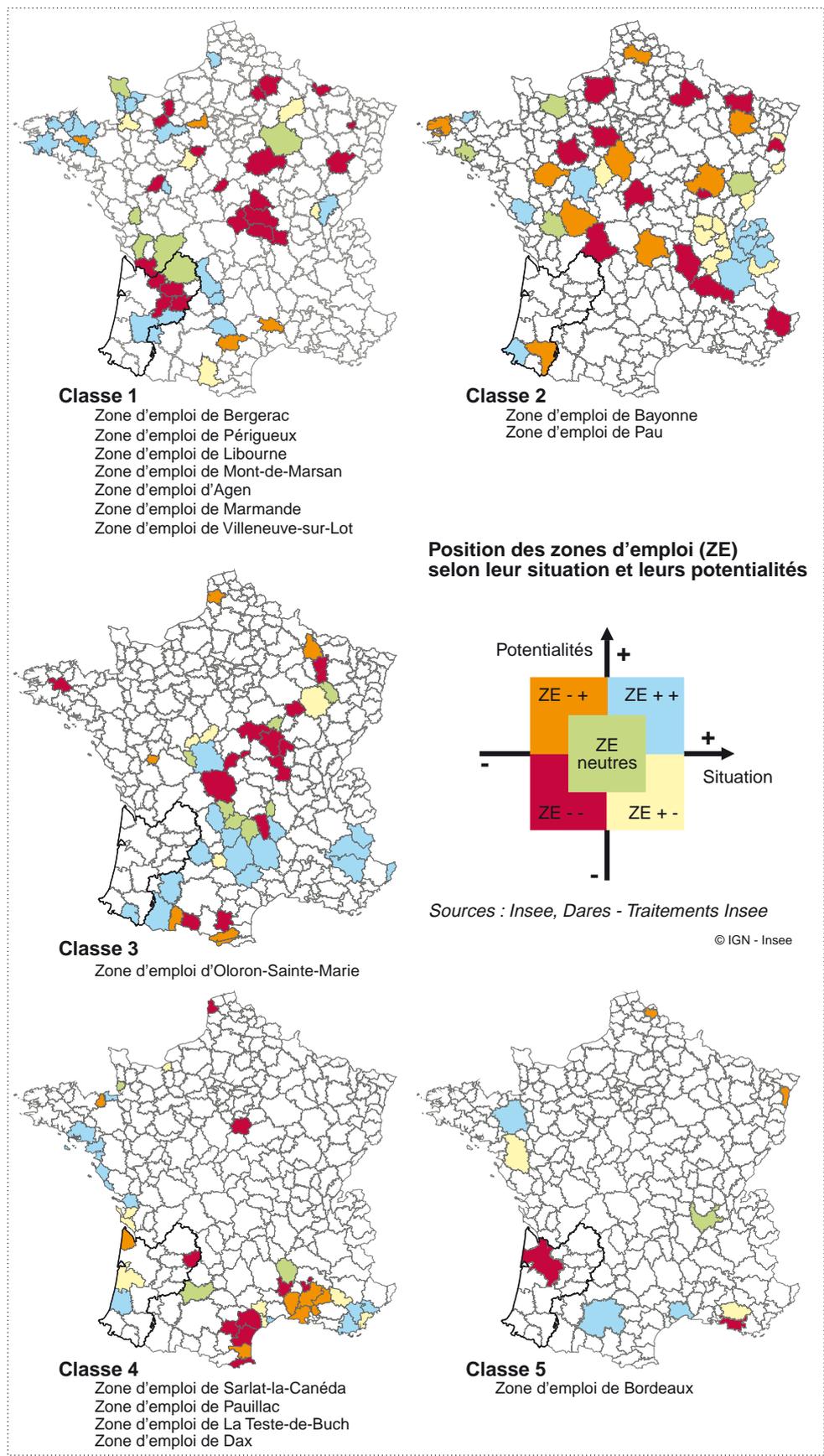
Pour distinguer ces deux phénomènes, un score de situation et un score de potentialités ont été calculés pour chaque zone d'emploi à partir des forces et faiblesses de cette zone par rapport à sa classe. Le score de situation permet de déterminer si la zone d'emploi considérée connaît actuellement plus ou moins de difficultés que les autres zones d'emploi de sa classe. Le score de potentialités permet d'estimer si la zone d'emploi dispose de plus ou moins d'atouts pour faire face aux mutations économiques à venir que les autres zones d'emploi de sa classe.

La Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) a développé dans les années 2000 un outil d'analyse nommé SFP "situation, fragilité, potentialité". Cet outil a été utilisé en 2005 pour caractériser les anciennes zones d'emploi en Aquitaine.



Les travaux de la présente étude s'inspirent de cette méthode revisitée en 2011 par la Datar et l'IAURIF, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (cf "Dynamique, interdépendance et cohésion des territoires", rapport de l'Observatoire des territoires, paru en 2012 à la Documentation française).

Télécharger l'annexe : détail des variables ayant servi à l'analyse



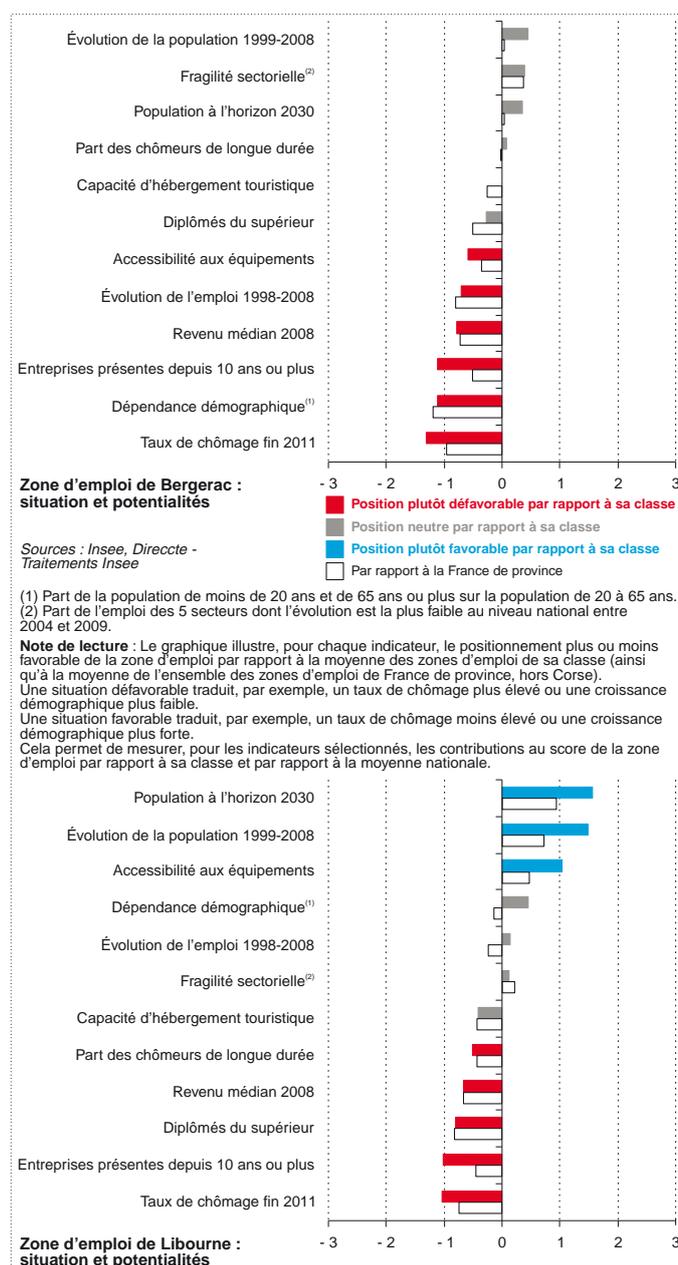
Quatre zones d'emploi vulnérables : Villeneuve-sur-Lot, Bergerac, Libourne et Marmande

Face aux enjeux de mutations économiques, les territoires aquitains les plus en difficulté sont les zones d'emploi cumulant à la fois situation socio-économique et potentialités de développement défavorables : Villeneuve-sur-Lot, Bergerac, Libourne et Marmande. Leurs performances modestes en matière de création d'emploi et le profil de leur population (âge, qualification) les pénalisent. Ces espaces cumulent des facteurs de fragilité tels qu'un chômage élevé ou une qualification moindre de la population active. Cela traduit les difficultés du marché du travail et celles liées à l'ajustement du système productif local en période de conjoncture difficile.

La situation économique de ces territoires est défavorable. Depuis 2008, l'emploi y stagne. Les performances en matière de création d'entreprises sont plutôt modérées. Le tissu productif souffre d'un manque d'attractivité, entraînant un affaiblissement de sa compétitivité.

Ce sont des zones principalement rurales dont l'activité économique repose sur le monde agricole avec une mosaïque de petits établissements et peu de sièges sociaux au rayonnement extraterritorial.

Les taux de chômage et la part des chômeurs de longue durée y demeurent élevés. Les jeunes sont plus fortement impactés. Les mesures d'accompagnement des restructurations s'y sont succédé depuis 2008 : chômage partiel, plans de sauvegarde de l'emploi (cf. définition)... La faible proportion d'emplois dans les secteurs dits "créatifs" ou dans les entreprises innovantes telles que celles de la conception-recherche est le signe d'un manque d'attractivité économique.



La situation sociodémographique est délicate. Bergerac, Libourne, Marmande et Villeneuve-sur-Lot connaissent un fort vieillissement de la population. Ces territoires sont dans une situation de dépendance démographique élevée, c'est-à-dire que la part des inactifs potentiels (population des moins de 20 ans et surtout des plus de 65 ans) est importante au regard de l'ensemble de la population en âge de travailler. La forte proportion de retraités génère, de fait, une part plus grande d'activités économiques dans la sphère présentielle. Ces activités, notamment toutes celles liées aux services de proximité, présentent l'avantage de ne pas souffrir du risque de délocalisation, mais l'inconvénient d'être à faible valeur ajoutée.

En outre, une part très importante de la main-d'œuvre est peu diplômée sur ces territoires, ce qui constitue un handicap pour d'éventuelles reconversions vers d'autres secteurs d'activités. La part des cadres y est moins élevée, celle des ouvriers un peu plus forte.

Du fait de la nature des activités économiques présentes sur le territoire, le travail à temps partiel est assez développé dans le commerce et les services. Cela explique des situations plus nombreuses qu'ailleurs de travailleurs pauvres.

Ces quatre zones affichent un revenu fiscal médian par unité de consommation inférieur à celui des territoires de comparaison. Elles s'inscrivent dans un "couloir de pauvreté" s'étendant du Blayais au Fumémois. La part d'allocataires dont les revenus sont très dépendants des prestations sociales y est plus élevée.

■ Des potentialités limitées

Les potentialités reposent essentiellement sur le développement de la sphère touristique, grâce à un parc d'hébergement étoffé et des aménités environnementales. La présence d'activités touristiques générant consommation et emploi peut constituer un atout non négligeable de développement, même si ces activités sont soumises à une forte saisonnalité. De façon générale, le

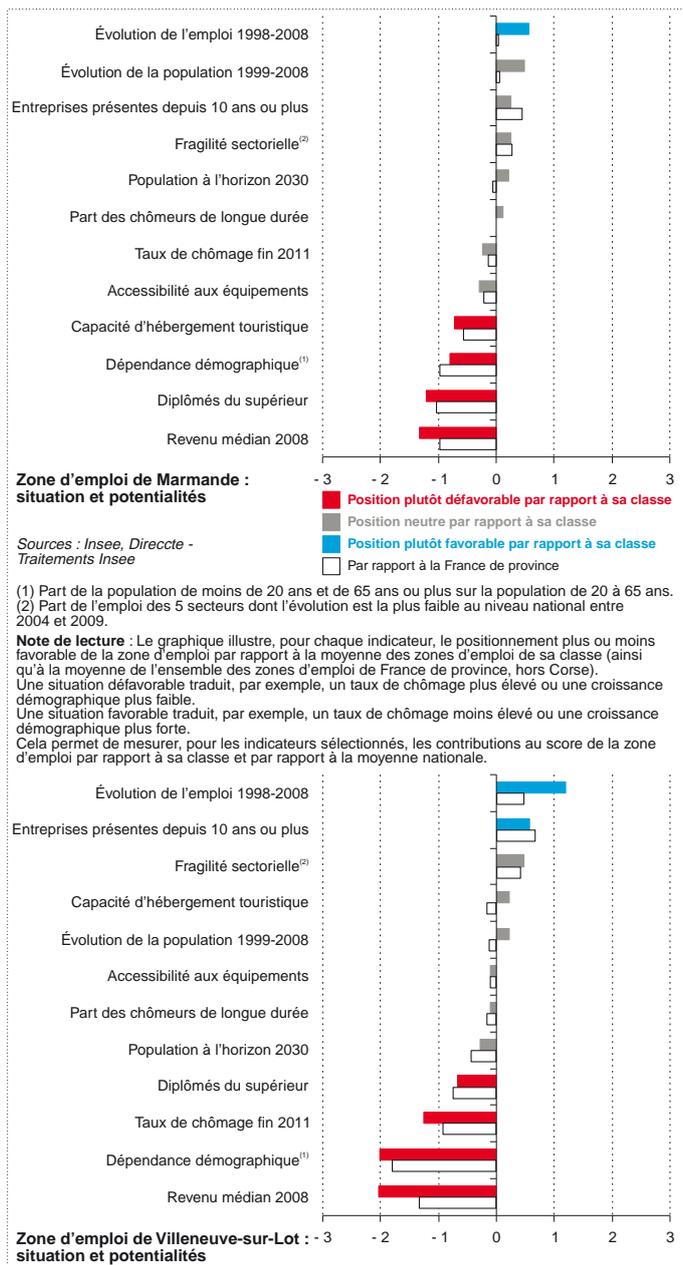
maintien de l'activité économique de type présentiel peut assurer aussi une capacité de résistance aux chocs économiques. Cependant, la baisse du pouvoir d'achat d'une population vieillissante risque, dans certains cas, de limiter ce potentiel.

En revanche, la faible présence d'étudiants, faute de formations supérieures suffisantes, génère une autre forme de vulnérabilité.

Parmi ces quatre zones, Villeneuve-sur-Lot apparait la plus en difficulté. C'est là que l'emploi a le plus reculé entre 2008 et 2010. Tous les indicateurs de chômage sont au rouge. Le taux de chômage s'élève à 11,7 % fin 2011, classant la zone parmi les dernières de son groupe. Les jeunes ressentent le plus directement cette situation. L'emploi est peu concentré en termes d'établissements. Le très faible renouvellement du tissu économique par des créations d'établissements reflète le manque d'attractivité de ce territoire. Les difficultés rencontrées par certains établissements stratégiques du bassin d'emploi (Parquets Marty rachetés par le Groupe Tarkett et Fumel D devenu Métaltemple Aquitaine) ont fragilisé sa situation économique.

Le chômage progresse fortement dans la zone de Bergerac (+ 1 point sur un an), impactée par une mauvaise conjoncture de l'industrie chimique, dans laquelle la zone est spécialisée. En effet, le secteur de la parachimie, constitué pour l'essentiel par la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), a été affecté par des pertes de marché. Les restructurations ont entraîné d'importantes suppressions d'emplois.

Sans être aussi inquiétante, la situation de Libourne et Marmande reste fragile. Ces territoires se sont révélés démographiquement attractifs dans les dix dernières années. Mais l'évolution de l'emploi a été moins favorable au cours des années récentes. La brutale hausse du chômage partiel et les licenciements économiques entre 2008 et 2010 ont fortement dégradé la vitalité de ces zones. Fin 2011, le chômage atteint 11,3 % de la population active dans la zone de Libourne. La présence de sous-traitants aéronautiques dans le Marmandais reste un facteur positif pour cette zone.



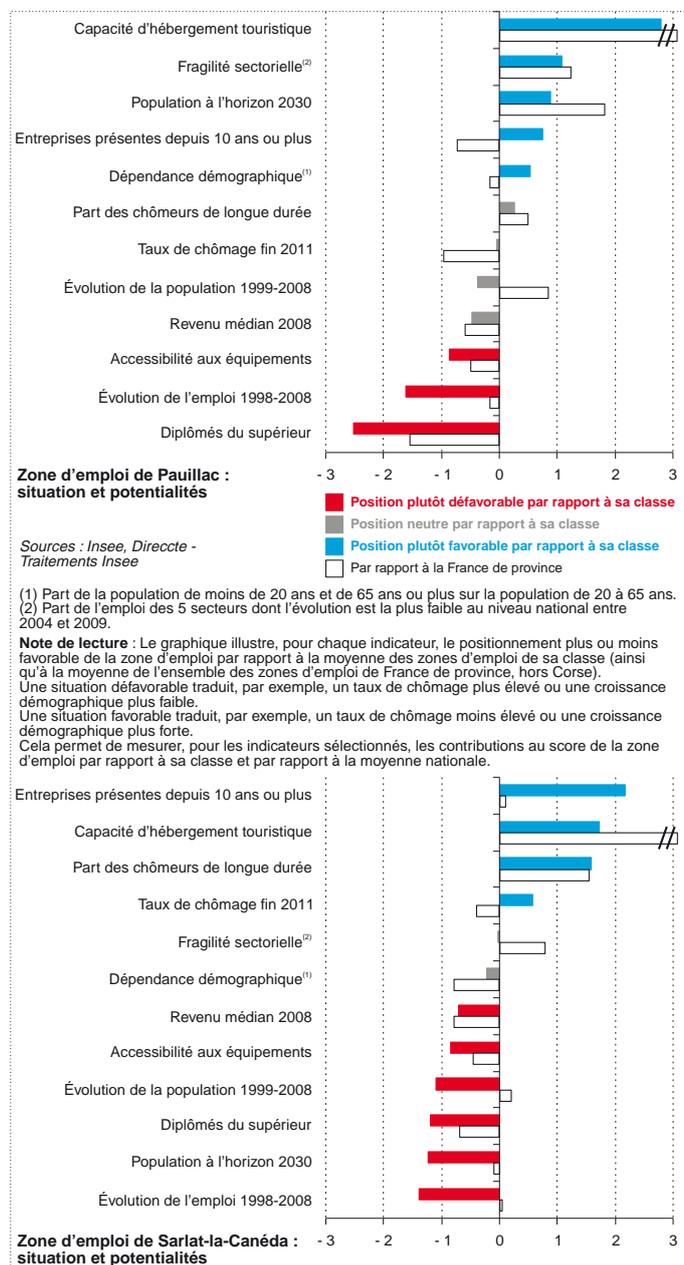
Des zones d'emploi fragiles, mais ayant un potentiel de développement : Pauillac et Sarlat-la-Canéda

De par leur spécialisation sectorielle, la situation économique de Pauillac et de Sarlat-la-Canéda est plutôt défavorable. Ces territoires sont le fruit d'un demi-siècle de mutation partielle d'espaces agricoles vers l'économie présentielle. Leur profil demeure rural, à dominante touristique. Une part encore importante d'agriculteurs exploitants vit sur ces deux territoires et les ouvriers agricoles constituent la catégorie socioprofessionnelle dominante. Les fonctions économiques les plus représentées dépendent du monde agricole.

L'économie résidentielle y est liée à un tourisme saisonnier que renforce une forte proportion de résidences secondaires, signe de la présence temporaire de populations souvent urbaines. Les services aux particuliers, essentiellement l'hôtellerie-restauration, et le commerce sont surreprésentés. Le taux de création d'entreprises dans le commerce est important, du fait de nombreuses reprises d'établissements existants ; cela ne génère pas pour autant des embauches.

Cette spécialisation touristique des activités n'a pas d'impact net sur l'emploi, le chômage demeure très élevé surtout dans la zone d'emploi de Pauillac. L'emploi total a peu augmenté depuis une vingtaine d'années.

Le Médoc est aussi marqué par une concentration de l'emploi salarié agricole, en particulier viticole. Près d'un quart des salariés travaillent dans ce secteur. Les emplois industriels et tertiaires sont moins présents que dans des zones comparables.



Ces deux zones offrent peu d'emplois qualifiés et peinent à retenir les cadres et les professions intermédiaires. Les actifs y ont un faible niveau de qualification. Les revenus sont peu élevés et peu dispersés. Leur population permanente est particulièrement âgée : près de la moitié des résidents ont 50 ans ou plus. Les départs de jeunes adultes, accentués par l'accès plus fréquent aux études supérieures, conjugués aux arrivées de retraités expliquent ce phénomène. Les jeunes de 18 à 29 ans sont sous-représentés.

Néanmoins, de réelles opportunités apparaissent dans ces territoires. Le tissu économique, peu concentré et peu industriel, se compose de petits établissements. Peu d'établissements sont contrôlés par des sièges sociaux extérieurs. Les secteurs industriels les plus affectés par la crise au niveau national sont peu représentés dans ces territoires. Les entreprises y restent longtemps. La zone d'emploi sarladaise dispose d'un réservoir de métiers créatifs (cf. définition), notamment dans le domaine de la construction (artisanat).

L'attractivité et le dynamisme démographique de ces zones à vocation touristique sont un point fort. À cela s'ajoute l'amélioration du temps d'accès aux équipements, grâce au développement d'infrastructures de communications, par exemple sur l'axe Bergerac - Sarlat-la-Canéda. Le potentiel touristique en sera renforcé. Pour Pauillac, celui-ci repose sur l'attractivité de son littoral, pour Sarlat, sur son patrimoine historico-morphologique.

Un territoire spécialisé au risque limité : Oloron-Sainte-Marie

La majorité des zones d'emploi aquitaines sont très diversifiées d'un point de vue économique donc moins spécialisées que celles d'autres régions. Malgré tout, la zone d'Oloron-Sainte-Marie se distingue par une économie spécialisée et concentrée. Sa situation actuelle est satisfaisante, mais peut être menacée à court terme.

Cette zone est la plus industrielle (20 % de l'emploi) de la région, donc par nature plus exposée aux risques liés aux mutations économiques. Les dix plus grands établissements y captent environ le quart de l'emploi salarié privé. La majorité des secteurs concentrés et agglomérés mis en évidence à l'échelon régional y figurent. La construction aéronautique (Messier-Dowty), l'industrie alimentaire (Lindt & Sprüngli), la transformation des métaux (Federal Mogul) et les établissements de santé y sont surreprésentés.

Peu de nouvelles entreprises se sont récemment installées sur ce territoire, à l'exception de petits établissements de services peu pourvoyeurs de main-d'œuvre. Les secteurs les plus innovants y sont peu implantés et le renouvellement du tissu productif peut apparaître comme un défi pour ce territoire.

Néanmoins, le taux de chômage y est faible : 7,8 % à la fin 2011.

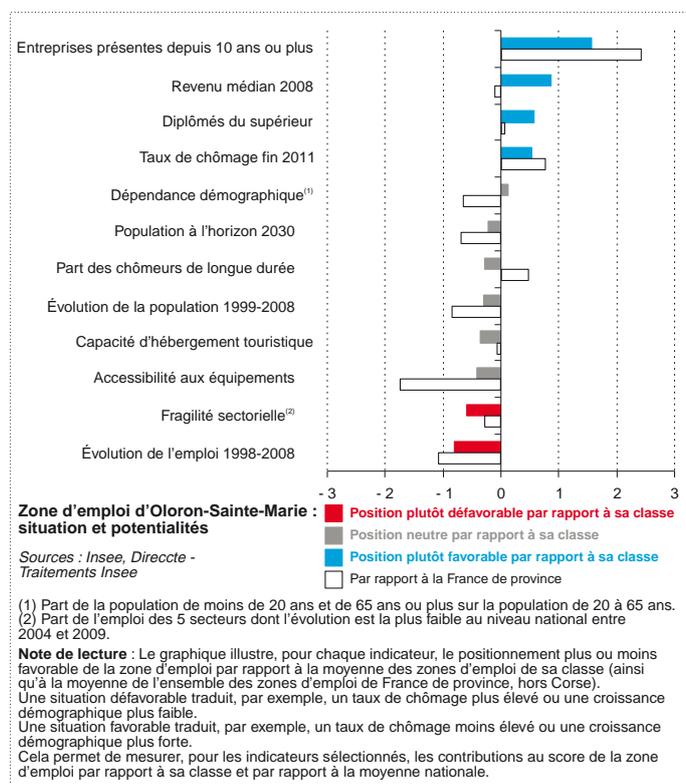
Parmi les salariés, près de 30 % sont ouvriers, dont les deux tiers sont qualifiés. En revanche, un réel déficit existe sur les cadres et les professions intermédiaires.

En plus du fort vieillissement de la population, l'autre caractéristique démographique de la zone est sa très faible densité, en lien avec sa situation géographique marquée par le relief des Pyrénées. L'augmentation de population est très modérée et le solde migratoire demeure assez faible. La hausse devrait se poursuivre à un rythme similaire à celui des zones comparables.

La zone d'Oloron souffre de temps d'accès plus longs aux équipements, comme d'autres zones montagneuses et enclavées. Cette accessibilité pourrait être améliorée dans le futur par le projet d'aménagement routier vers l'Espagne, au même titre que son potentiel touristique, double enjeu de son développement.

L'enjeu de cette zone est de pérenniser son tissu productif qui est exposé à la concurrence et aux stratégies industrielles extrarégionales. La dépendance actuelle à un faible nombre de structures (qui dépendent pour certaines de groupes internationaux), corrélée à des logiques de marché mondial, serait déstabilisante dans un scénario de crise ou de redéploiement économiques majeurs.

La spécialisation et la concentration portent une dynamique favorable à l'emploi depuis 2009 et aux revenus, compensant une géographie et une démographie plutôt pénalisantes.



Des zones attractives en situation favorable : Dax et La Teste-de-Buch

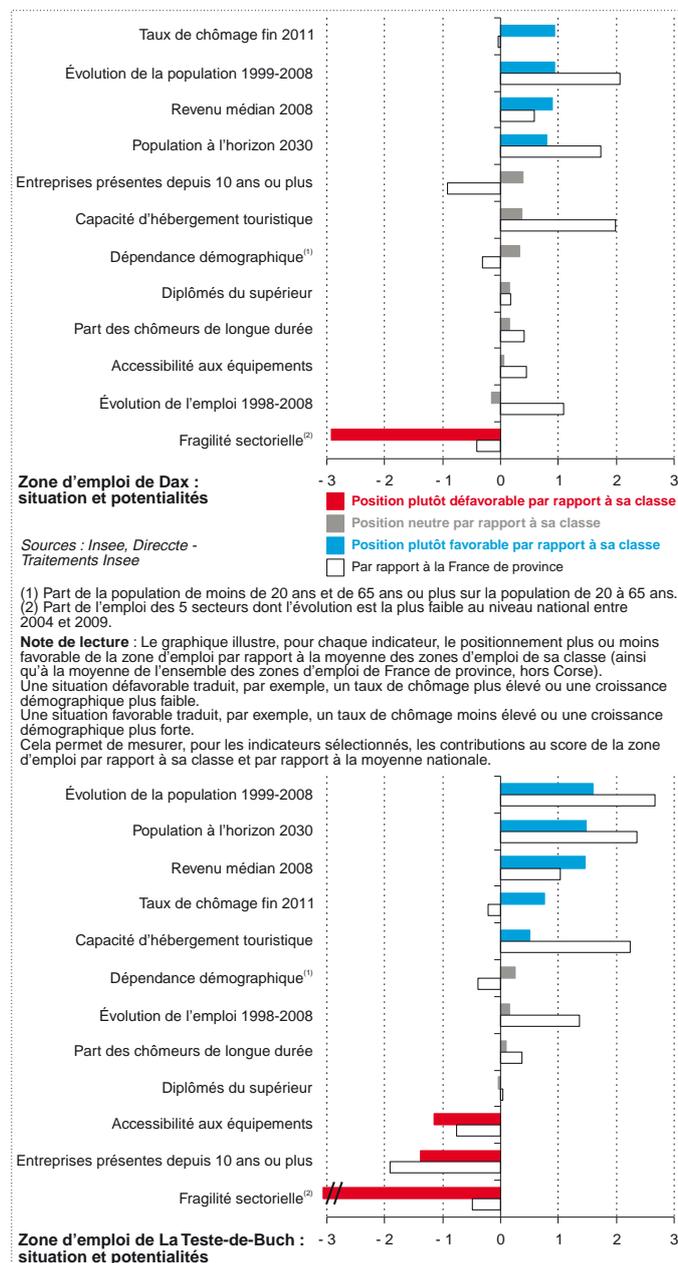
Les zones d'emploi en "bonne santé" possèdent une situation actuelle assez favorable et ne présentent pas a priori de risques majeurs à court terme. Elles sont relativement moins exposées aux risques liés aux mutations économiques. La diversité de leur appareil productif, les caractéristiques de leur main-d'œuvre et leurs performances récentes en termes de création d'entreprises et/ou d'emplois leur confèrent une certaine capacité à s'adapter.

Dax et La Teste sont deux zones qui se portent bien. En effet, au regard des indicateurs démographiques, économiques et sociaux, ces espaces sont attractifs et semblent présenter les meilleurs atouts pour se développer et faire face aux aléas économiques.

Entre 1999 et 2008, ces territoires ont bénéficié d'une croissance démographique nettement plus forte que l'ensemble de la région. Cet essor s'appuie sur la composante naturelle, et encore plus fortement, sur le facteur migratoire. Les revenus médians de pensions et de retraites sont plus élevés qu'ailleurs.

Croissances de population et d'emploi sont corrélées. L'emploi augmente dans ces territoires. Si, comme ailleurs, l'emploi industriel se replie, les services, en revanche, bénéficient d'une progression beaucoup plus soutenue. Le chômage, bien qu'en augmentation constante depuis deux ans, reste plus faible que dans les zones comparables.

Dax et La Teste présentent une économie plutôt diversifiée, principalement orientée vers de petites entreprises de la sphère présentielle. Le renouvellement du tissu est élevé, expliqué par une durée très faible de présence sur le territoire des entreprises et par de nombreuses créations ou reprises dans l'hôtellerie-restauration.



L'industrie est dominée par l'implantation historique de papeteries et d'usines de transformation du bois (Papeteries de Gascogne, Egger Rol, Smurfit...). La filière bois est d'ailleurs présente dans sa globalité, de l'amont (sylviculture, sciage-rabotage...) à l'aval (transformation, transport...), ces deux zones couvrant une grande partie de la forêt landaise.

Les agriculteurs exploitants y sont de moins en moins nombreux, même en comptant les traditionnels ostréiculteurs et conchyliculteurs. Ces territoires sont issus de la spécialisation vers le tourisme, activité déjà dominante il y a un demi-siècle (stations du littoral atlantique, thermalisme).

Ce profil touristique en partie urbanisé comprend des sous-espaces de densité variable dont l'activité s'organise autour de la présence occasionnelle de populations majoritairement urbaines.

Les services de proximité, dont l'emploi public, y sont bien représentés. Les commerces, liés aux activités touristiques plus saisonnières, se sont fortement développés sur les vingt dernières années.

Une inadéquation qualification-emplois locaux subsiste encore du fait notamment de la présence d'entreprises innovantes sur ces territoires. En particulier, on note un pôle de recherche-développement au rayonnement international (le Centre d'essais des Landes à Biscarrosse).

Ces zones d'emploi auront deux défis à relever : le fort vieillissement de la population et le maintien des emplois au plus près du domicile des actifs. Les résidents permanents sont déjà particulièrement âgés, tout comme les populations retraitées venant s'installer. Les départs de très jeunes adultes se limitent aux populations suivant des études supérieures. Un quart des actifs, en particulier les plus jeunes, quittent quotidiennement l'Arcachonnais pour aller travailler ailleurs, essentiellement dans l'agglomération de Bordeaux.

Des zones d'emploi d'agglomération intermédiaire : Agen, Mont-de-Marsan et Périgueux

Trois zones autour de préfectures départementales, Agen, Mont-de-Marsan et Périgueux, témoignent d'une situation plutôt favorable sans être complètement à l'abri de difficultés ponctuelles.

Dans ces espaces plus urbanisés (mais de faible densité), le tertiaire offre une part importante d'emplois.

Le fort vieillissement de la population sur ces territoires entraîne une dépendance démographique élevée et une prépondérance accrue des activités de la sphère présentielle. L'activité est essentiellement orientée vers une consommation "domestique". L'économie dite résidentielle de ces zones est en proportion la plus importante de leur catégorie. L'attractivité résidentielle génère un développement constant des services de proximité - un salarié sur trois en 2009 - déjà fortement présents via la sphère publique.

La vocation agricole de ces territoires reste encore marquée : maraîchage et grandes cultures pour Agen et Périgueux, sylviculture et maïsiculture pour Mont-de-Marsan. Aussi le commerce de gros, lié notamment à la production du maïs, est surreprésenté, et l'industrie agroalimentaire concentre une part importante d'emplois dans de grands établissements. On trouve ainsi la fabrication de fromages (Fromarsac), la production de viandes de boucherie (Sobeval) et la biscuiterie (LU France, Martine spécialités) dans la zone de Périgueux, les industries du foie gras dans la zone montoise, sans oublier l'Agropole d'Agen, véritable technopole de l'agroalimentaire.

Ces activités requièrent une forte proportion d'ouvriers, en majorité qualifiés. La main-d'œuvre y a donc un niveau de qualification un peu plus élevé que dans les zones comparables. Les professions intermédiaires représentent aussi une part importante : près d'un emploi salarié sur quatre. Une assez bonne adéquation existe entre les qualifications des résidents et les qualifications des emplois proposés localement.

Le reste du tissu productif est assez diversifié. Seule Agen est spécialisée dans l'industrie pharmaceutique (Bristol-Myers Squibb) ; cette zone concentre le tiers des emplois aquitains de ce secteur.

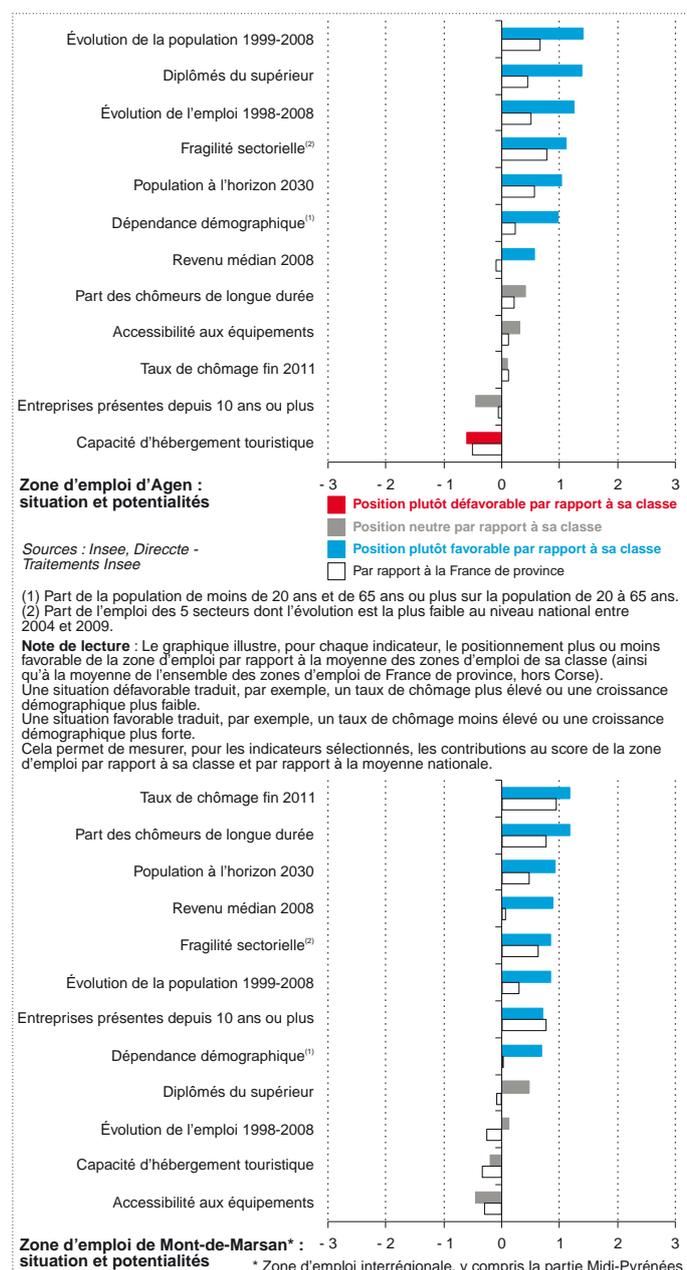
Les sièges sociaux y sont plus présents qu'ailleurs et les taux de contrôle sont donc plus forts. À l'inverse, la dépendance vis-à-vis de groupes extérieurs est moins marquée.

De 2008 à 2010, la progression de l'emploi est modérée et se situe au niveau médian de la classe. Fin 2011, le taux de chômage dans ces zones avoisinait le taux médian de la classe, à l'exception de Mont-de-Marsan, au ratio plus favorable.

Toutefois, ces territoires ont été affectés par la crise économique débutée en 2008, avec pour conséquences la fermeture d'établissements industriels ou une hausse des heures de chômage partiel de 2008 à 2010 (industrie de l'habillement, de l'ameublement, papeteries...). C'est le cas par exemple dans le bassin d'Hagetmau qui a perdu près d'un millier d'emplois en 2009 et 2010 du fait de nombreux licenciements (mise en liquidation judiciaire de Capdevielle notamment). Ce bassin d'emploi fragilisé doit se diversifier pour préserver et créer de l'emploi.

L'accompagnement des salariés suite aux mutations économiques (reclassements, revitalisations...) a donc été étendu sur ces territoires, afin de redynamiser l'emploi.

La résistance de ces territoires tiendra en partie dans leur effort à renouveler leur économie traditionnelle, en se diversifiant, en visant de nouveaux marchés (pays émergents par exemple) ou en s'ouvrant sur de nouvelles niches productives.

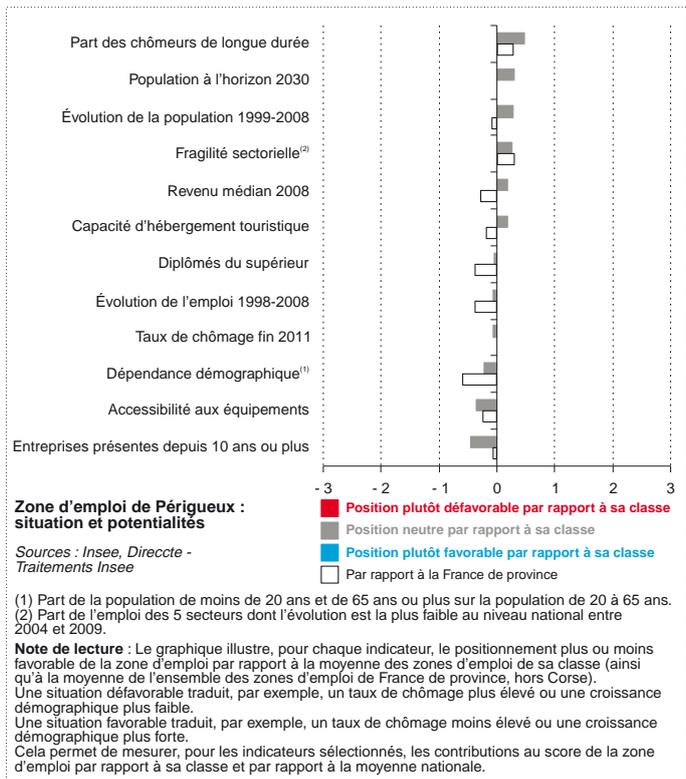


Améliorer l'accès à certains équipements d'un usage peu fréquent pourrait être un enjeu pour ces pôles secondaires (certaines spécialités médicales par exemple).

La situation géographique de la zone d'Agen située à mi-chemin de Bordeaux et Toulouse est aussi un atout.

La capacité de résilience de ces territoires pourrait aussi reposer sur le potentiel démographique mis en exergue par les projections de population (apport migratoire), sur une orientation plus poussée vers l'économie résidentielle, mais aussi sur l'essor des emplois liés au tourisme.

La présence actuelle de pôles universitaires et de cycles supérieurs courts leur permet de préparer une réserve d'emplois qualifiés, sous réserve de disposer d'entreprises plus "innovantes".



Deux zones d'emploi de même nature, mais au dynamisme différent : Pau et Bayonne

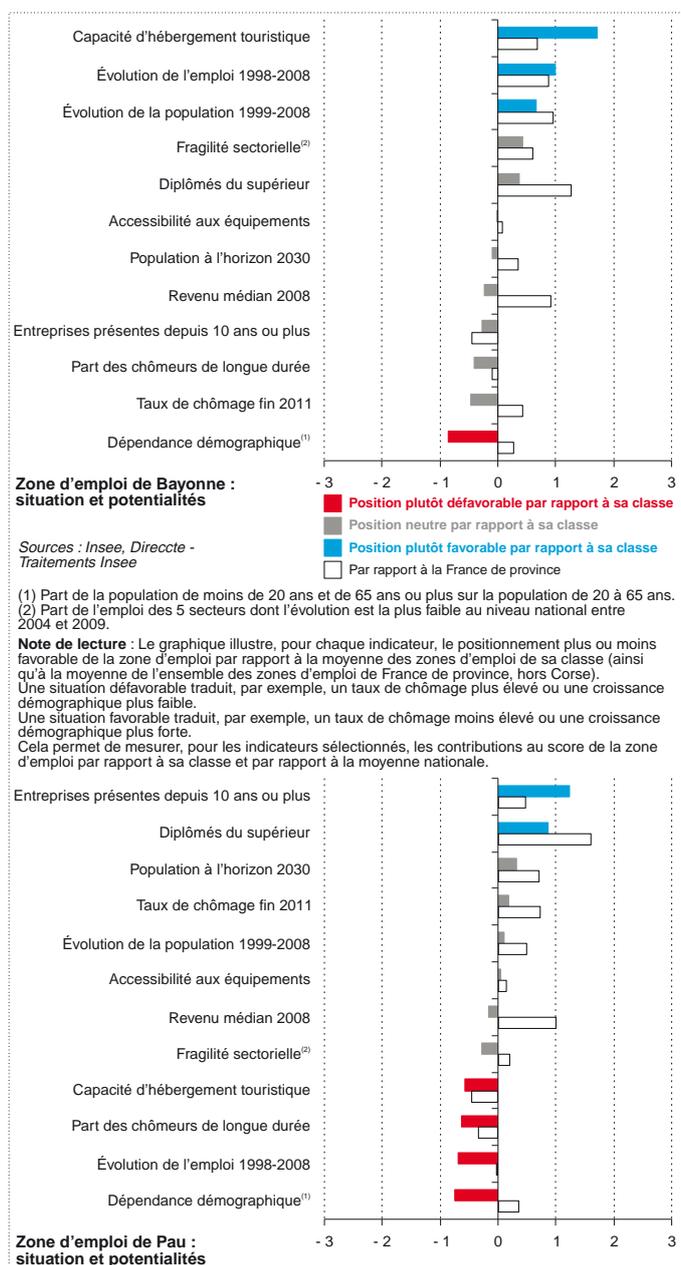
Les zones d'emploi de Pau et Bayonne disposent d'atouts indéniables parfois communs, mais conservent chacune des spécificités.

Au-delà des divergences et ressemblances de diagnostics, ces zones possèdent un fort potentiel de développement et des opportunités de résistance (ou de rebond) importantes.

Ces deux zones des Pyrénées-Atlantiques sont de taille très proche : la zone paloise concentre 11 % de la population aquitaine, et celle de Bayonne 10 %, cette dernière étant marquée par une forte densité. Elles se situent respectivement au 46^e et au 55^e rang national. L'expansion démographique et ses corollaires, l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, se sont poursuivis à un rythme rapide. La population est en moyenne un peu plus jeune que dans les zones d'emploi comparables. Le solde des arrivées et des départs de population est positif, avec un effet prépondérant pour les moins de 26 ans, qui explique pour plus de la moitié l'excédent migratoire. En effet, des étudiants s'installent dans ces zones abritant l'université de Pau et des Pays de l'Adour, ainsi que son site bayonnais.

L'aéronautique fait partie des principales activités industrielles. Malgré la présence de gros établissements, tels que Turbomeca, Total, Dassault, groupe APR, le tissu économique est aussi relativement diversifié. L'implantation de sièges sociaux assure une indépendance plus forte vis-à-vis de l'extérieur.

Pau et Bayonne disposent toutes deux d'une main-d'œuvre qualifiée, liée à la présence d'activités à haut contenu technologique, engendrant une forte présence de cadres des fonctions métropolitaines (cf. définition).



Dans ces zones de type "métropolitain", la part des emplois dans les activités de gestion et de prestations intellectuelles est un peu plus élevée que dans les territoires comparables. C'est également le cas dans la recherche-innovation (Pôle de compétitivité Avenia dans le domaine des éco-technologies, Total qui regroupe dans la zone paloise ses activités de recherche), dans le domaine de la culture et dans le commerce inter-entreprises. Le secteur des services occupe la moitié des emplois avec en particulier les services aux particuliers très présents. Les emplois publics y sont aussi un peu plus nombreux qu'ailleurs en proportion.

Depuis 2008, le rythme de création d'emploi reste élevé, aussi le chômage est relativement contenu. Néanmoins, le chômage de longue durée y est proportionnellement plus important.

Les taux de stabilité des actifs occupés qui résident dans ces zones d'emploi sont élevés, supérieurs à 90 %. Les navettes domicile-travail se font aussi avec l'Espagne.

Enfin, atouts d'importance, les infrastructures de transport et les opportunités de fret y sont fortement développées. Sur ces deux zones sont implantés trois autoroutes, deux lignes TGV, une vingtaine de gares desservies, deux aéroports internationaux, une plate-forme multimodale et un grand port maritime.

Leur attractivité économique est de nature différente : plutôt de type productif pour Pau, plus résidentiel pour Bayonne, dynamisme démographique oblige. L'attractivité de cette dernière, qui se traduit notamment par l'arrivée de nombreux actifs, pourrait néanmoins amplifier le déséquilibre du marché du travail local.

Le potentiel touristique du littoral basque, mais aussi de son arrière-pays, explique le développement des emplois saisonniers, en particulier dans l'hôtellerie-restauration.

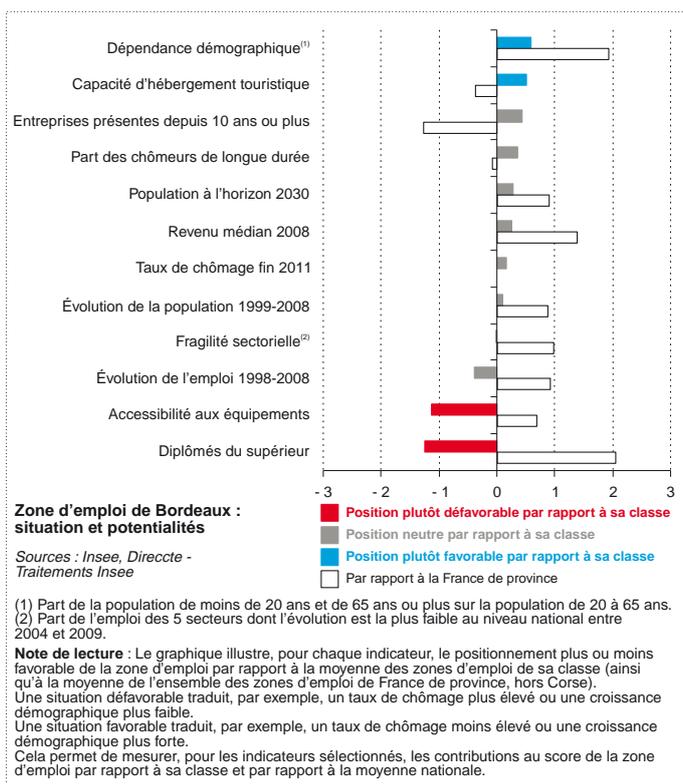
Mais la zone d'emploi bayonnaise dispose aussi d'un vivier d'établissements liés aux activités

aéronautiques, dont la conjoncture en fin d'année 2011 est plutôt favorable, d'usines agroalimentaires traditionnelles (Labeyrie, Boncolac), ainsi que du cluster Glisse, niche d'emplois à forte valeur ajoutée. Depuis 1999, l'emploi total y a évolué à un rythme plus soutenu que dans le reste de la classe, grâce au dynamisme du secteur tertiaire et de la construction.

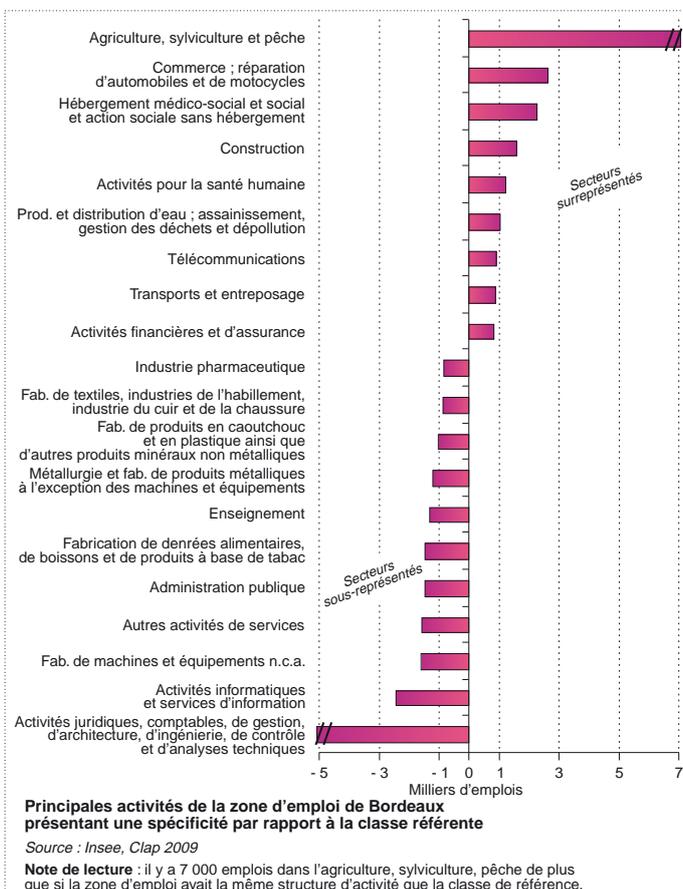
La situation structurelle de la zone paloise est plus nuancée. Elle s'avère moins favorable en termes de richesse que dans les territoires de comparaison. La conjoncture récente y a été également plus difficile, avec une plus forte hausse du chômage partiel (2008 à 2010) ou encore une progression plus rapide des licenciements économiques.

Elle dispose cependant du fort potentiel du bassin de Lacq sur lequel se montent des projets (par exemple celui de Lacq Cluster Chimie 2030 lancé par Total, Sobegi et Arkema), qui représentent un enjeu majeur pour le secteur de la chimie.

La zone bordelaise bénéficie d'un réel potentiel



La zone d'emploi bordelaise est fortement spécialisée dans l'agriculture par rapport aux autres zones comparables



La zone d'emploi bordelaise fait partie des zones d'emploi de province les plus dynamiques et compétitives, comme neuf autres territoires centrés sur des préfectures régionales ou comprenant les principales métropoles. C'est la plus peuplée de la région, la plus urbaine, la plus dense en termes de population et d'emplois.

Elle est très étendue et a un poids considérable dans la région. Elle englobe une grande partie du département de la Gironde. Elle est ainsi la 2^e zone d'emploi de France métropolitaine en superficie (derrière la zone d'emploi de Toulouse) en couvrant plus de 16 % du territoire régional. À elle seule, elle concentre 37 % de la population et 40 % des emplois régionaux et se distingue par une croissance démographique un peu supérieure aux autres territoires analogues. Depuis la crise, la hausse des emplois y a été en revanche plus modérée. Des restructurations économiques, des plans sociaux et des licenciements économiques, entre autres, se traduisent par un taux de chômage à 9,6 % fin 2011 (+ 2 points en trois ans), au-dessus de la moyenne du groupe de référence.

À l'image de la zone d'emploi bordelaise, les zones qui abritent des métropoles régionales semblent les moins exposées aux risques liés aux mutations économiques, grâce à la diversité de leur portefeuille d'activités. La taille de leur appareil productif, permettant mécaniquement une spécialisation plus contenue et une moindre dépendance à de grandes unités, apparaît alors comme un atout face aux vulnérabilités conjoncturelles.

Dans la zone bordelaise, l'activité économique, peu concentrée, est portée par des unités de moyennes et grandes tailles. Certaines industries sont plus représentées qu'ailleurs, comme l'aéronautique (Snecma, Sogerma, Dassault Aviation, EADS) et le travail du bois, renforcées par un pôle de compétitivité chacune. L'industrie est aussi présente à travers l'usine automobile Ford, fortement affectée récemment par la récession internationale.

Mais, eu égard aux autres "grandes zones d'emploi", la particularité de ce territoire vient surtout de la présence forte du secteur agricole, marqué par l'ancrage historique des vignes et de la commercialisation du vin, mais aussi de l'élevage et de la polyculture dans le Langonnais, le Cubzais ou encore le Bazadais.

Enfin, la zone d'emploi bordelaise est également un espace de concentration des services (deux tiers des salariés), dont l'administration publique. Cela génère d'importantes mobilités quotidiennes qui viennent accroître fortement la population active présente en cadres, professions intermédiaires et employés. Ainsi, au sein d'une zone donnée, la cohérence entre la population et l'emploi peut être caractérisée par le taux de "stables" (cf définition). Dans les "grandes zones d'emploi métropoles" abritant une capitale régionale, il est généralement supérieur à 90 %. La zone d'emploi de Bordeaux présente un taux

particulièrement fort, atteignant 94 %. Elle reçoit bien plus d'actifs qu'elle n'en envoie.

Les espaces urbains provinciaux les plus denses se caractérisent par la surreprésentation des étudiants qui, par leur concentration, donnent une forte spécificité à la structure sociodémographique de ces zones. Au fil des générations, la proportion de gens diplômés augmente, ce qui attire une part plus forte de jeunes adultes vers les grandes agglomérations de province (où sont polarisés les sites d'enseignement supérieur). Cette surreprésentation des 18 à 24 ans s'accompagne de celle des 25 à 34 ans, moins marquée, qui révèle le maintien dans ces territoires d'une partie des anciens étudiants. À la présence structurellement plus massive des étudiants répond une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures. À l'inverse, la part de personnes sans diplôme y est faible. Les revenus et les salaires sont donc en moyenne plus élevés.

■ En demi-teinte par rapport aux autres grandes métropoles

L'espace bordelais présente cependant des faiblesses par rapport aux zones comparables. Le chômage y est plus élevé et sa progression à court terme plus forte, dans le sillage de restructurations économiques importantes depuis la crise débutée en 2008. Ainsi, les dispositifs d'accompagnement ou de reclassement et les plans de sauvegarde de l'emploi y ont augmenté entre 2008 et 2010. Fin janvier 2012, le groupe Cofinoga (crédit à la consommation) a annoncé la suppression de près de 400 postes sur son site de Mérignac.

En outre, les activités "innovantes" et les emplois de conception-recherche, à plus forte valeur ajoutée, sont moins représentés dans la zone bordelaise que dans les zones d'emploi comparables. Plus singulièrement, la création de richesse, via des secteurs industrialo-commerciaux de pointe à forte productivité, y est moins importante et peut influencer sur le manque d'attractivité économique.

Au cours des vingt prochaines années, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population de la zone d'emploi bordelaise croîtra à un rythme légèrement inférieur à celui observé récemment. Toutefois, cet accroissement restera supérieur à celui des zones comparables. La zone bordelaise fera alors partie des espaces connaissant des rythmes de croissance de population élevés.

La commune de Bordeaux, inscrite au classement Unesco depuis 2007, dispose d'un patrimoine culturel et historique remarquable, faisant de sa zone d'emploi une zone très touristique, au potentiel évident. De grands projets structurants, tels que la future ligne à grande vitesse (LGV), l'opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique ou le prochain Centre culturel et touristique du vin de Bordeaux, s'inscrivent comme des opportunités de développement. Son rayonnement, y compris à l'international, pourrait se voir renforcé par l'émergence d'un "campus universitaire d'excellence", par l'objectif même d'une "CUB millionnaire" à horizon 2030, ou encore par les coopérations de l'axe Bordeaux-Bilbao.

Forces et faiblesses par zone d'emploi : une combinaison d'indicateurs

Zone d'emploi	Part de l'emploi dans les 4 premiers établissements 2009 ⁽¹⁾ (%)	Indice de spécificité sectorielle 2009 ⁽²⁾ (Krugman)	Part de la sphère présenteielle dans l'emploi 2009 (%)	Part de la sphère productive (Industrie) dans l'emploi 2009 (%)	Évol. annuelle moyenne de la population 1999-2008 (%)	Taux de chômage au 31/12/11 (%)	Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs au 31/12/11 ⁽³⁾ (%)	Revenu médian annuel par UC 2008 ⁽⁴⁾ (€)	Indicateur de capacité d'hébergement touristique 2011 ⁽⁵⁾ (pour 100 hab.)	Indice de jeunesse 2008 (18 ans ou moins / 65 ans ou plus)	Évol. annuelle moyenne projetée de population 2008-2030 (%)
Classe 1											
Bergerac	6,9	0,197	65,1	9,9	0,6	11,8	35,0	16 103	2,3	0,83	0,4
Libourne	9,3	0,211	62,4	13,8	1,0	11,3	35,2	16 177	1,5	1,09	0,8
Marmande	8,2	0,214	60,6	13,6	0,6	9,9	34,7	15 744	0,8	0,84	0,4
Villeneuve-sur-Lot	5,7	0,236	62,1	10,0	0,5	11,7	34,4	15 273	2,8	0,82	0,3
Agen	6,8	0,153	66,3	10,2	0,9	9,3	31,7	16 991	1,0	1,09	0,6
Mont-de-Marsan*	8,0	0,177	64,8	8,9	0,7	7,4	33,0	17 199	1,9	1,00	0,6
Périgueux	6,6	0,134	70,2	10,0	0,5	9,6	33,8	16 738	2,7	0,82	0,4
Classe 2											
Bayonne	4,6	0,104	69,4	11,8	1,1	8,6	35,4	18 388	7,0	0,97	0,5
Pau	6,0	0,085	64,9	13,9	0,8	7,9	34,4	18 493	1,3	1,14	0,7
Classe 3											
Oloron-Sainte-Marie	12,3	0,260	60,8	19,9	0,1	7,8	31,0	16 979	3,3	0,81	0,2
Classe 4											
Pauillac	6,5	0,279	59,4	5,2	1,0	11,8	33,2	16 300	35,5	0,96	1,0
Sarlat-la-Canéda	6,0	0,230	70,4	9,3	0,7	10,5	30,3	16 025	25,8	0,76	0,4
Dax	8,7	0,157	67,6	12,8	1,7	9,7	30,4	17 916	13,4	0,92	1,0
La Teste-de-Buch	5,9	0,189	71,9	12,7	2,0	10,1	32,6	18 567	14,7	0,99	1,2
Classe 5											
Bordeaux	4,2	0,062	65,9	8,9	1,1	9,6	34,4	19 045	1,7	1,45	0,7

Sources : Insee, Clap, RP, Omphale, Taux de chômage localisés - Direccte, Nostra

* Zone d'emploi interrégionale, y compris partie Midi-Pyrénées

⁽¹⁾ Emploi salarié équivalent temps plein

⁽²⁾ Indice de Krugman : somme des écarts en valeur absolue entre la structure industrielle de la zone et celle du reste du territoire de référence

⁽³⁾ Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B, C inscrits depuis un an ou plus

⁽⁴⁾ UC : unité de consommation

⁽⁵⁾ Nombre de chambres d'hôtel toutes catégories et d'emplacements de campings classés / population x 100

Bibliographie

Pour aller plus loin

À paraître :

Approche économique des zones d'emploi aquitaines
Aquitaine e-dossiers n° 4 - octobre 2012 - Insee et Direccte Aquitaine

Pour en savoir plus

Politiques de l'emploi en 2009 : Approche par la dépense et bilan statistique
Direccte Aquitaine - août 2011

Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen
Le Quatre Pages Insee Aquitaine n° 194 - juin 2011

Portrait économique des zones d'emploi (anciennes zones d'emploi)
Le Dossier Insee Aquitaine n° 53 - juin 2005

Attractivité de la France : analyse, perception et mesure - B. Cœuré et I. Rabaud
Économie et Statistique vol. 363-364-365, pages 97-127 - novembre 2003

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=18752)

Définitions

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail et l'appareil productif. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacements domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code officiel géographique (COG) au 01/01/2010.

L'Aquitaine compte 15 zones d'emploi, dont une zone interrégionale (Mont-de-Marsan, qui déborde sur la région Midi-Pyrénées). Leur taux de stabilité (la proportion d'actifs occupés résidant et travaillant dans la même zone sur le nombre d'actifs résidant dans cette zone) dépasse 70 %.

Cadre des fonctions métropolitaines (CFM)

Certains emplois sont plus spécifiquement métropolitains, ils forment ainsi le groupe des fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs).

Le concept de "cadres des fonctions métropolitaines" vise à offrir une notion proche d'emplois "stratégiques", en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois "stratégiques" est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire.

Dépendance démographique

La dépendance démographique est égale à la somme des populations des personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus, rapportée à la population des 20 à 65 ans.

Indicateur de fragilité sectorielle

Part des effectifs des cinq secteurs (au niveau A38), dont l'évolution a été la plus faible en France métropolitaine entre 2004 et 2009, dans l'ensemble des emplois salariés.

Ces cinq secteurs sont les suivants :

- Industries extractives ;
- Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure ;
- Travail du bois, industries du papier et imprimerie ;
- Industrie chimique ;
- Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.

Métiers créatifs

Professions trouvant leur origine dans la créativité individuelle, telles que : architecture, cinéma, audiovisuel, photographie, musique, édition de jeux vidéo et logiciels, édition de livres et presse, publicité, spectacle vivant, art/antiquités, mode, artisanat d'art, design.

Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)

Un plan de sauvegarde de l'emploi est obligatoire dans les sociétés employant au moins 50 salariés et lorsque les licenciements envisagés concernent au moins 10 personnes. Son objet est d'éviter ou de réduire le nombre des licenciements et de favoriser le reclassement des salariés dont le licenciement ne pourrait être évité. En conséquence, ce plan doit présenter des mesures pour éviter le recours au licenciement : mutation, réduction ou aménagement du temps de travail, etc. ainsi qu'un plan de reclassement, interne ou externe à l'entreprise : offres de reclassement interne, dispositif d'accompagnement à la recherche d'emploi, soutien à la création d'entreprise, aide à la formation ou à la conversion, mesures d'âge, etc.

Sphère présenteielle - sphère non présenteielle

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.